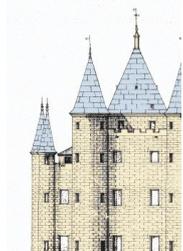


# Vivre le Marais !



6 rue des Haudriettes  
75 003 PARIS

«BlocAdresse»

## Chronique novembre 2018 - janvier 2019

*Pour ceux qui n'ont pas Internet, un digest des articles parus sur le blog de l'association pendant cette période*

**Assemblée générale annuelle : sur convocation du conseil d'administration et de son président Gérard Simonet, elle se tiendra le jeudi 4 avril 2019, à 18h00 dans la salle des mariages de la mairie du IVe. Ne ratez pas ce rendez-vous important de la vie de notre association**

**27 janvier - Recommandations à Anne Hidalgo en vue des municipales de 2020....**

Image d'archives : préparation des élections municipales de 2014. De gauche à droite : Gérard Simonet "Vivre le Marais !", Christophe Girard Maire du IVe,



Anne Hidalgo candidate à la mairie de Paris et Pierre Aidenbaum Maire du IIIe

Cinq ans après, la donne a peu changé. Anne Hidalgo est candidate à sa propre succession, Pierre Aidenbaum s'engage activement dans le soutien à la Maire actuelle, ainsi que Christophe Girard devenu depuis l'adjoint à la Culture à la mairie de Paris, tandis qu'à la mairie du IVe c'est désormais Ariel Weil qui assure le rôle de Maire et qui pourrait, tout comme Pierre Aidenbaum, avoir des visées sur le futur arrondissement Paris-centre dans la mesure où Anne Hidalgo retrouverait son poste à la mairie de Paris.

**25 janvier – Poissons coquillages et crustacés à portée de nos bourses au 21 rue Rambuteau (IVe)**



Omar, dit "Le Homard Parisien" a choisi de relever le gant de la qualité et de la compétitivité. Ses produits sont de première fraîcheur et les prix sont dans la même veine que ceux pratiqués au Marché des Enfants Rouge. La douzaine d'huîtres spéciales Marennes-Oléron n° 2 est à 19,00 € et la Gillardeau n° 3 à 25,00 €. Signe d'excellence, on y trouve du king crabe, une énorme araignée de mer hors de prix mais extrêmement savoureuse.

**3 janvier 2019 – Entretiens avec le Directeur de cabinet du Préfet de police**

Le sous-Préfet Matthieu Garrigue-Guyonnaud, Directeur de cabinet adjoint du Préfet de police, à droite et Luis Fernandez, conseiller auprès du Préfet en charge de la prévention de la délinquance et de la radicalisation.



C'est devenu une tradition pour notre association, depuis les "états généraux de la nuit" de 2010, d'entretenir une relation étroite avec la préfecture de police de Paris en la personne du Directeur de cabinet du Préfet, en charge du contrôle des établissements qui reçoivent du public. Ceux-là mêmes qui nous créent, à quelques rares exemplaires mais de manière aiguë, des problèmes de relations houleuses avec leurs riverains.

**22 décembre -Rencontre avec un "Glutton" devant le BHV. Ces engins peuvent-ils engloutir la saleté de Paris ?**



L'équipage est constitué d'un engin comme celui-ci, inédit dans le paysage parisien, avec sa longue trompe aspirante de gros diamètre et d'un opérateur qui dirige en même temps le tuyau et le chariot vers les déchets sur la chaussée et les trottoirs. Est-ce la solution au problème de la saleté endémique de Paris ? Peut-être, si la municipalité consent à changer ses priorités.

**21 décembre - La Tour Saint-Jacques à l'honneur : la Maire de Paris inaugure une plaque célébrant son inscription au patrimoine de l'UNESCO**



Une cérémonie s'est déroulée dans le jardin public (désormais délivré de ses rats), en présence d'Anne Hidalgo, Karen Taïeb et Ariel Weil pour célébrer l'inauguration d'une plaque célébrant (20 ans plus tard) l'événement.

La Tour, qui a subi des vagues d'outrages et une première restauration en 1850, a été soustraite à la vue des parisiens et des touristes de 2005 à 2008, et à leur accessibilité jusqu'en 2013, pour une nouvelle restauration à laquelle la Ville de Paris a affecté un budget conséquent de 8,3 Millions d'€.

**15 décembre - Syndrome marseillais : un immeuble menace de s'écrouler rue des Gravilliers (IIIe) !**



L'immeuble fait l'angle entre la rue des Gravilliers et la rue des Vertus. Une **grande fissure est visible sur la façade** côté 2 rue des Vertus. Le local du commerce de gros CAFREDY-SAC a été renforcé à l'intérieur.

Selon la gérante, l'immeuble est une copropriété privée qui a décidé de procéder aux travaux de renforcement des structures. Dans l'intervalle, la mairie du IIIe demande aux occupants d'évacuer. Il n'en est pas question, au moins pour ce magasin de maroquinerie "*qui est là depuis 30 ans*".

**13 décembre - Troisième session des "Moments Lyriques du Marais" : enthousiasme et enchantement du public !**



La troisième session des "Moments Lyriques du Marais" a réuni autour de la pianiste Magali Albertini, la soprano Pauline Feracci, la mezzo Lorrie Garcia et le baryton Thibault De Damas. René Andréani, assurait la présentation des œuvres.



Les artistes nous ont accompagnés à travers une douzaine d'opéras avec les airs qui sont les plus connus, les plus célèbres et généralement les plus beaux. La formation, grâce au renfort de la mezzo-soprano, nous a offert des solos, des duos et des trios.

## **6 décembre - Subventions municipales d'équipement pour les lieux festifs et bruyants : la rue Quincampoix (IVe) épargnée...**



Nous avons plaidé à l'Hôtel de Ville, en compagnie de riverains de la rue Quincampoix, pour que les établissements qui se sont illustrés ces mois-derniers en empoisonnant la vie des habitants soient privés de la manne des deniers publics.

Pour ces raisons, la décision prise par M. Hocquard, rendue publique aujourd'hui, qui rejette la demande d'un bar de la rue dont les ambitions rapportées par la presse avaient des motifs de nous inquiéter, est vivement appréciée. Le Maire du IVe Ariel Weil a œuvré en faveur du respect de la

tranquillité publique.

## **26 novembre - Piétonisation du centre : Anne Hidalgo avance à pas comptés...**

Piétonisation de Paris-centre qui regroupe les 1er, IIe, IIIe et IVe : Anne Hidalgo s'y intéresse de près ainsi que son Adjoint aux déplacements Christophe

Najdovski, le chantre des circulations douces.

La Maire vient de prendre deux arrêtés qui concernent deux zones piétonnes : Beaubourg et Quartier de l'Horloge qui sont des jalons placés par la Maire pour préparer la piétonisation totale du secteur. Cette mesure préfigure son intention de réduire la circulation automobile dans le centre historique de Paris.



**Assemblée générale du 4 avril : faites acte de candidature pour devenir membre du conseil et apportez du « sang neuf » au management de l'association**